

Fiche d'inscription à la 4ème édition du Trophée ARGIA

29/30 Juin 2019

ARGIA 2019

29 et 30 juin
à
HENDAYE
au club **URPEAN**

**RENCONTRE TRANSFRONTALIERE
DE
PHOTOGRAPHES SOUS-MARINS**

**Inscriptions et renseignements:
eric.saintmartin@orange.fr**



Cette compétition de photographies sous-marines est organisée par le Club de plongée URPEAN d'Hendaye, le nombre d'équipes participantes est limité à 12, soit **24 plongeurs au total**.

Compétition de photographies sous-marines : Photographie numérique exclusivement (reflex ou compact)

Dates : Samedi 29 juin et dimanche 30 Juin 2019.

Durée : La compétition se déroulera sur deux manches de 1 heure le Samedi 29 Juin.

Lieu : Hendaye.

Entraînement aux eaux de l'Atlantique : Pour ceux qui le souhaitent le club Urpean organisera les jeudi 27 et vendredi 28 juin des plongées d'entraînement (Inscription obligatoire prix des plongées en supplément).

Repas du samedi soir : le club Urpean organisera un repas convivial.

www.urpean.com

Programme

Jeudi 27 Juin

- **9h00 et 14h30** Rendez-vous au club Urpean pour des plongées d'entraînements

Vendredi 28 Juin

- **9h00 et 14h30** Rendez-vous au club Urpean pour des plongées d'entraînements

Samedi 29 Juin

- **7h45** Rendez-vous au Club URPEAN
- **9h30** Départ 1^{er} plongée
- **12h45** Repas pris ensemble le midi au Club
- **14h** Départ 2^{ème} plongée
- **16h45** Retour au quai
- **17h30** Restitution des cartes mémoire – sélection des compétiteurs (toujours au Club)
- **19h00** Récupération des sélections des compétiteurs
- **19h45** Projection privée compétiteurs + accompagnants (hors Jury !)
- **20h** Apéro et repas tous ensemble au Club.

Dimanche 30 Juin

- **12h** Rendez-vous au txoko du club Urpean de tous les compétiteurs et accompagnants
- **12h30** Projection et proclamation des résultats et remise des prix.
- **13h 30/14h00** Pot de l'amitié

Conditions d'inscription pour photographes & assistants

Etre âgé d'au moins 18 ans et être licencié à la FFESSM en 2019, niveau 2 étoiles CMAS minimum.
Assurance complémentaire individuelle obligatoire, loisir 1 minimum.
Posséder un certificat médical à jour le 29 Juin avant le démarrage de la compétition.
Les originaux de tous ces documents seront demandés le matin même de la compétition.

Chaque plongeur viendra équipé avec son propre matériel photographique (ordinateur portable inclus) ainsi que son matériel complet de plongeur (**2 blocs** à l'air ou Nitrox 40 maxi ou recycleur), Présence d'un DP Nitrox (attention, pas de possibilité de contrôle du mélange sur place).
Licence 2019 et diplôme de plongée obligatoire sur le bateau.

Fiche d'inscription

Compétiteur photographe (majeur)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-Mail :

Numéro de licence FFESSM 2019 :

Nom du Club de plongée / Ville :

Niveau de plongée (FFESSM 2 mini) :

Souhaites-tu plonger le jeudi matin ? : OUI NON

Souhaites-tu plonger le jeudi après-midi ? : OUI NON

Souhaites-tu plonger le vendredi matin ? : OUI NON

Souhaites-tu plonger le vendredi après-midi ? : OUI NON

Souhaites-tu participer au repas le samedi soir ? : OUI NON

Plongeur accompagnateur / modèle (majeur)

Besoin d'un plongeur modèle « local » URPEAN ? OUI NON

Si NON à la question précédente, je viens accompagné de :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-Mail :

Numéro de licence FFESSM 2019 :

Nom du Club de plongée / Ville :

Niveau de plongée (FFESSM 2 mini) :

Souhaites-tu plonger le jeudi matin ? : OUI NON

Souhaites-tu plonger le jeudi après-midi ? : OUI NON

Souhaites-tu plonger le vendredi matin ? : OUI NON

Souhaites-tu plonger le vendredi après-midi ? : OUI NON

Souhaites-tu participer au repas le samedi soir ? : OUI NON

Réservation pour le repas du samedi soir : (25€ / repas).

Préciser le nombre d'accompagnants, ou toute personne désirant se joindre à nous (hors modèles et photographes).....

Frais d'inscription

Le montant des frais de participation au Trophée pour les 2 journées a été fixé (hors hébergement)
à : 50 euros/personne

L'inscription du photographe et de son modèle ne sera effective qu'à réception :

- De la fiche d'inscription préalablement remplie
- D'un chèque d'arrhes établi à l'ordre du Club de plongée URPEAN.
- Le montant des arrhes est fixé à 25€ par compétiteur venant seul, 50€ par binôme venant complet (photographe + accompagnateur), 50€ pour un compétiteur venant seul et ayant besoin d'un accompagnateur/modèle URPEAN
- Fin de limite d'inscription : 1^{er} Juin 2019.

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée du dossier complet. Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail à chaque compétiteur.

Les dossiers sont à envoyer à l'adresse suivante :

Eric St Martin
33 impasse laparka
64700 Hendaye
Tél : 06 42 37 91 09.
eric.saintmartin@orange.fr